

BULLETIN D'INSCRIPTION

L'inscription n'est valable
qu'accompagnée du règlement y afférant.

INSCRIPTION POUR LA CONFERENCE AIDV 2013 A VIENNE

Nom :		
Prénom :	Nationalité :	
Fonction :	Société/Organisation:	
Adresse :	Ville :	
Code postal:	Etat :	Pays :
Tel fixe:	Tel. portable :	
Fax :	Mail:	

ACCOMPAGNANT (S)

Nom:	Prénom:
Nom:	Prénom:

Facture*

Nom / Société / Organisation:		
Code fiscal / Numéro de TVA (le cas échéant) :		
Adresse:	Ville:	
Code Postal :	Etat :	Pays :

* Note: la facture sera délivrée lors de l'accueil des participants.

Merci d'indiquer la langue dans laquelle vous souhaitez recevoir la documentation

Allemand – Anglais - Français

INFORMATIONS



Frais d'inscription réduits: avant le 01/09/2013
Date limite d'inscription: 10/10/2013

		Inscrit avant le 01/09	Inscrit entre 02/09 et 10/10
__ Participant (a)	Membre de l'AIDV	€ 550	€ 600
__ Participant (a)	Non membre de l'AIDV	€ 600	€ 650
__ Etudiant (b)	une journée	€ 75	
__ Etudiant (b)	deux journées	€ 125	
__ Accompagnant (c)		€ 300	
__ Visite guidée du dimanche		€ 100	

TOTAL €

(a) Les frais d'inscription des participants comprennent:

- Toutes les pauses café-thé et les déjeuners et dîners lors de la Conférence.
- Les transports pendant la Conférence.
- La traduction simultanée de toutes les interventions lors de la Conférence en Allemand, Anglais et Français.
- La documentation de la Conférence.

(b) Les frais d'inscription des étudiants comprennent:

- Toutes les pauses café-thé (repas non compris).
- La traduction simultanée de toutes les interventions lors de la Conférence en Allemand, Anglais et en Français.
- La documentation de la Conférence..

(c) Programme spécifique de visites et de repas.

Pour une organisation optimale des transports et des repas, nous vous prions de bien vouloir indiquer ci-dessous les activités externes auxquelles vous comptez participer.

PARTICIPANT:

- Dîner de gala - vendredi 18 octobre, 20 h 00 à la Cour d'Appel Régionale
- Dîner - samedi, 19 octobre, « Mayer am Pfarrplatz (Heuriger) »
- Visite guidée - dimanche 20 octobre

ACCOMPAGNANT: (le cas échéant):

- Dîner de gala - vendredi 18 octobre, 20 h 00 à la Cour d'Appel Régionale
- Dîner - samedi, 19 octobre, « Mayer am Pfarrplatz (Heuriger) »
- Visite guidée - dimanche 20 Octobre

MODE DE PAIEMENT

Virement bancaire en faveur de Thomas Schmitz*

Banque : Volksbank Meerbusch eG, Adresse: Am Kapellengraben 2, D-40670 Meerbusch Compte bancaire: 7300974028, Code de banque: 370 691 64 International Banking Account Number - IBAN						
Pays étrangers	DE	8137	0691	6473	0097	4028
BIC/SWIFT GENO DE D1 MBU						

* merci d'envoyer une copie de l'ordre de virement au Secrétariat
Sabine.Schmitz@rokh-ip.com

HERBERGEMENT

La Conférence aura lieu au Palais *Schönborn –MOYA* (Musée des jeunes artistes), *Renngasse 4, 1010 Vienne, Autriche*, qui est situé en centre ville dans le premier district. Ainsi, le Palais Schönborn où a lieu la Conférence est à quelques minutes de marche des hôtels situés dans le premier district. Les hôtels suivants sont recommandés :

HOTEL	Adresse
Hotel Sacher *****	Philharmonikerstr., 1010 Wien
Hotel Am Stephansplatz ****	Stephansplatz 9, 1010 Wien
Hotel Astoria ****	Kärntnerstr. 32-34, 1010 Wien
Hotel Austria ***	Fleischmarkt 20, 1010 Wien
Hotel Best Western Tigra ****	Tiefer Graben 14-20, 1010 Wien
Pension Neuer Markt	Seilergasse 9, 1010 Wien
Hotel Urania ***	Obere Weißgerberstr. 7, 1030 Wien

ANNULATIONS

Les annulations doivent être adressées par écrit au Secrétariat.

Les conditions d'annulation sont les suivantes:

Pour les annulations reçues par le Secrétariat avant le 1^{er} octobre 2013, les frais d'inscription seront remboursés, déduction faite de 10 % de frais administratifs.

Pour les annulations reçues par le Secrétariat après le 1^{er} octobre 2013 les frais d'inscription ne seront pas remboursés.

Le remboursement sera effectué après la fin de la Conférence. Les services non utilisés ne seront pas remboursés.

SECRETARIAT DE LA CONFERENCE

Merci de faire parvenir votre formulaire d'inscription au Secrétariat,
par un de moyens suivants :

Par courrier à:
REIMANN OSTERRIETH KÖHLER HAFT
à l'attn. de M^{lle} Sabine Schmitz
Steinstrasse 20, 40212 Düsseldorf, Allemagne
Par mail à Sabine.Schmitz@rokh-ip.com
Par fax à +49 211 550 22 550

Association Internationale des Juristes du Droit de la Vigne et du Vin

www.aidv.org

Association Internationale des
Juristes du Droit de la Vigne et du Vin
International Wine Law Association



CONFERENCE INTERNATIONALE

Le droit du vin et plus – quelles
sont les tendances actuelles?

18 – 20 octobre 2013

Vienne, Autriche

PROGRAMME

JEUDI 17 OCTOBRE 2013

16 h 00 - 18 h 00
REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION INTERNATIONAL
Soirée libre

VENDREDI 18 OCTOBRE 2013

8 h 30 - 9 h 00 Accueil des participants

OUVERTURE DE LA CONFERENCE 9 h 00 - 9 h 15

SESSION 1 – 9 h 15 - 10 h 45
LES NOUVELLES TENDANCES EN MATIERE DE DROIT DU VIN DANS LES
«JEUNES» PAYS VITICOLES: AUTRICHE (VUE D'ENSEMBLE DU DROIT VITI-
VINICOLE); BELGIQUE & PAYS-BAS; BULGARIE; CROATIE; ROYAUME UNI;
GÉORGIE; MOLDAVIE
Président: Rein-Jan Prins (Belgique & Pays-Bas);
Intervenants: Andreas Natterer (Autriche), Krasimir Koev (Bulgarie);
(*intervenant en attente de confirmation*) (Croatie); Andrew Park
(Royaume Uni); Gheorghe Arpentin, Diana Lazar (Moldavie)

PAUSE CAFE 10 h 45 - 11 h 15

SESSION 2 – 11 h 15 - 12 h 45
COMMERCIALISATION, CONTENTIEUX ET EXPERTISE JUDICIAIRE – UNE
COMPARAISON ENTRE «COMMON LAW» ET DROIT CIVIL

Président: Steve Stern
Intervenants: Michel Desilets, Paul Reidl, Georg Schoenherr,
Fabrizio Jacobacci

DEJEUNER- 12 h 45 - 14 h 00

SESSION 3 – 14 h 00 - 15 h 30
INDICATIONS GEOGRAPHIQUES

Quoi de neuf du côté l'OMPI/l'OMC/l'UE (y compris le Traité de Lisbonne)?
Thèmes et problèmes récurrents – marques collectives, mentions
traditionnelles
Président: Adela Lario
Intervenants: Matthijs Geuze (WIPO); Thu Lang Tran (WTO), Luc Bertollier
(EC), Valentino Ujarte (JP)

SESSION 4 – 15 h 30 - 17 h 00
LES AOC; DOC; DOCG; AOP; IGP; STG ET AUTRES ACRONYMES – ETAT
DES LIEUX. EST-CE QU'IL Y A TROP DE CES TERMES QUI SE
CHEVAUCHENT ET EST-CE QUE LE CONSOMMATEUR (ET LE JURISTE ...)
LES COMPREND?

Président: Félix S. Perez
Intervenants: Edjardo Dias Augo, Andreas Schulz, Bernard O'Connor

17 h 00 - 17 h 15
PRESENTATION FIVS

Intervenant: Bennett Caplan

17 h 15 - 18 h 00 ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

20 h 00 DINER

SAMEDI 19 OCTOBRE 2013

SESSION 5 – 9 h 00 - 10 h 30
QUELLES SONT LES RESTRICTIONS EN MATIERE DE COMMUNICATION ET
DE PUBLICITE POUR LE VIN (par ex. LOI EVIN; CONDITIONNEMENT
NEUTRE; MENTIONS OBLIGATOIRES)?

Président: Douglas Reichert
Intervenants: Jean-Marc Bahans, Kate Hardy, Uğur Aktekin

PAUSE CAFE – 10 h 30 - 11 h 00

SESSION 6 – 11 h 00 - 12 h 30
QUE PEUT-ON COMMUNIQUER AUTOUR DU VIN? – ETATS-UNIS; FRANCE ;
ALLEMAGNE; ITALIE; AUTRICHE

Président: Thomas Schmitz
Intervenants: Simon Chalkley, Sascha Salomonowitz, Emanuel Baud,
Robert Carrol

DEJEUNER 13 h 00 – 14 h 00

SESSION 7 – 14 h 00 – 15 h 30
QUELS SONT LES ORGANISMES PUBLICS POUVANT VENIR EN AIDE AUX
ACTEURS DU SECTEUR VINICOLE?

Promotion des ventes, protection des droits, conseils etc. Par exemple:
- La *Wine Australia Corporation* assisterait-elle l'INAO et le CIVC en cas
d'abus de l'AOP Champagne, et dans l'affirmative, comment?
- Le TTB viendrait-il à la rescousse (et si oui, comment) si une marque
vinicole lancée sur le marché américain fait l'objet d'une action de la part
d'un concurrent?
- La DGCCRF interviendrait-elle dans une procédure lancée par un
producteur étranger à l'encontre d'une mention trompeuse utilisée par un
producteur français?
Président: Jerome Agostini
Intervenants: Pau Roca, Wiebke Gorny, Véronique Fouks, Scott Gerien

SESSION 8 – 15 h 30 - 17 h 30
MODES ALTERNATIFS DE RESOLUTION DES CONFLITS

Président: Stephen Diamond
Intervenants: Luis de Javier, Sandra Leis, Barry Strike

DIMANCHE 20 OCTOBRE 2013

Les lieux culturels les plus marquants de Vienne: visite guidée (frais
d'enregistrement additionnels de 100 €).